

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 1 sur 9

### Éther de pétrole

#### SECTION 1 : Identification

##### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Éther de pétrole

**Code produit :** S25461

##### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Non déterminé ou non disponible

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

##### Détails du fabricant ou fournisseur

###### Fabricant :

AquaPhoenix Scientific  
860 Gitts Run Road  
Hanover  
PA 17331  
(717) 632-1291

###### Fournisseur :

Fisher Science Education  
6771 Silver Crest Road  
Nazareth  
PA 18064  
800 955-1177

##### Ligne d'urgence :

**États-Unis**

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

#### SECTION 2 : Identification de danger

##### Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 2

Mutagénicité cellulaire germinale, catégorie 1B

Cancérogénicité, catégorie 1B

Danger en cas d'aspiration, catégorie 1

##### Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger :



**Mentions d'avertissement :** Danger

##### Mentions de danger :

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.

H340 Peut causer des anomalies génétiques

H350 Risque de causer le cancer

H304 Peut être mortel si ingéré ou inhalé

##### Déclarations de mise en garde :

P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 2 sur 9

### Éther de pétrole

- P233 Conserver le conteneur bien fermé.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.
- P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
- P243 Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage
- P201 Demander des instructions spéciales avant l'utilisation
- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions aient été lues et comprises
- P303+P361+P353 Si sur la peau (ou sur les cheveux) : Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.
- P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction
- P308+P313 En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.
- P331 Ne pas faire vomir.
- P301+P310 En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais
- P405 Stocker dans un endroit fermé à clé
- P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 8032-32-4	Éther de pétrole	100

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable  
Maintenir les voies ariennes non obstruées

##### Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau  
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

##### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes  
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

##### Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche  
Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 3 sur 9

### Éther de pétrole

Non déterminé ou non disponible

#### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l', une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool

##### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme

Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

#### Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives

Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 4 sur 9

### Éther de pétrole

#### SECTION 7 : Manutention et entreposage

##### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

##### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Conserver le conteneur bien fermé.

Éloigner des sources d'inflammation : flammes ouvertes, surfaces chaudes, rayons directs du soleil, sources d'étincelles.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Utiliser un conteneur approprié afin d'éviter une pollution de l'environnement.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

#### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
ACGIH	Éther de pétrole	8032-32-4	ACGIH 8 hr Time Weighted Avg (TWA): 300 ppm

##### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

##### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

##### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Utiliser un équipement anti-explosion.

##### Équipement de protection individuelle

###### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

###### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

###### Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

##### Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 5 sur 9

### Éther de pétrole

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	Liquide clair et incolore
<b>Odeur :</b>	légère comme l'essence
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non déterminé
<b>Valeur pH :</b>	Non déterminé
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	Non déterminé
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	38 °C
<b>Point d'éclair :</b>	<17.8°C / < 0°F
<b>Taux d'évaporation :</b>	Plus lent que l'éther
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Très inflammable
<b>Limite d'explosion supérieure :</b>	5,9% (V)
<b>Limite d'explosion inférieure :</b>	1,1% (V)
<b>Pression de vapeur :</b>	40 mm Hg @ 20°C
<b>Densité de vapeur :</b>	Non déterminé
<b>Densité :</b>	Non déterminé
<b>Densité relative :</b>	Non déterminé
<b>Solubilités :</b>	Insolubilité dans l'eau
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé
<b>Température d'autoinflammation :</b>	287,8 °C
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé
<b>Viscosité dynamique :</b>	Non déterminé
<b>Viscosité cinématique :</b>	Non déterminé
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé

#### Informations supplémentaires

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### Réactivité :

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

#### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

#### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Conditions à éviter :

Excess heat. Ignition sources. Direct Sunlight.

#### Matériaux incompatibles :

Agents oxydants forts.

#### Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de carbone.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 6 sur 9

### Éther de pétrole

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Voie	Résultat
Éther de pétrole	inhalation	LC50 Rat: 3,400 ppm/4 hr (estimate)

#### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Domages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Risque de causer le cancer

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Espèce	Résultat
Éther de pétrole		Susceptible de provoquer le cancer

**Centre international de recherche sur le cancer (IARC)** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Programme national de toxicologie (PNT)** : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Mutagenicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Peut causer des anomalies génétiques

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Éther de pétrole	Susceptible de causer des anomalies génétiques

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 7 sur 9

### Éther de pétrole

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Peut être mortel si ingéré ou inhalé

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :** Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Éther de pétrole	LC50 (4 days): 8.2 - 10 mg/

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Éther de pétrole	EL50 (21 days): 10 mg/L

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015


Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 8 sur 9


### Éther de pétrole

Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	1268
Nom d'expédition approprié UN	Distillats de pétrole, N.S.A.
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Quantités faisant l'objet d'une exception	30g/30mL
Quantité limitée	1 L

### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	1268
Nom d'expédition approprié UN	Distillats de pétrole, N.S.A.
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Quantités faisant l'objet d'une exception	30g/30mL
Passager et cargo	5 L
Cargo aérien uniquement	60 L
Quantité limitée	1 L

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

##### Liste intérieure des substances (DSL) :

8032-32-4	Éther de pétrole	répertorié
-----------	------------------	------------

##### Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé



## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.16.2018

Page 9 sur 9

Éther de pétrole

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

**Disclaimer:**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA :** 1-3-0

**HMIS :** 1-3-0

**Date de préparation initiale :** 01.16.2018

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**